

PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la conduite des Chariots de manutention automoteurs Gerbeurs à conducteur accompagnant.

Référence : CACESO03

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur accompagnant doit avoir reçu une formation adéquate (art.4323-55 du code du travail). Il est en outre recommandé qu'il soit titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998 avec recommandations de janvier 2020.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur la connaissance des responsabilités en tant qu'utilisateur de transpalette et gerbeur à conducteur accompagnant.
L'identification des règles et consignes de sécurité spécifiques à l'utilisation des transpalettes et des gerbeurs.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne amenée à utiliser un chariot de manutention automoteurs et gerbeur à conducteur accompagnant
- Prérequis :** Avoir 18 ans révolus le jour de la formation. Être médicalement apte par le médecin du travail.

MODALITE DE LA FORMATION

- 7 heures et 21 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **6 personnes maximum par formateur et en fonction du nombre de catégories à former**



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Conduire des chariots de manutention et gerbeur à conducteur accompagnant.
- Utiliser des chariots de manutention et gerbeur à conducteur accompagnant.
- Savoir se situer et être acteur de la prévention des risques.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés et ou testeurs dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des ponts roulants à commande au sol et faire de l'élingage sont actualisées et sont titulaires du CACES R485.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthode** de la manipulation des chariots de manutention et gerbeur à conducteur accompagnant.
- Avec un testeur habilité, l'**examen théorique** via un **test théorique** et l'**examen pratique** via des **exercices de conduite** sanctionnent la délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité.
- Un **examen théorique** via un **QCM** et **pratique** avec un **exercice de manipulation** sanctionnent l'aptitude des participants.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- Durée de validité :** 5ans

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.
- Les cartes de Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité.



Integral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la conduite des Chariots de manutention automoteurs

Gerbeurs à conducteur accompagnant

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur. Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.
En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ PARTIE THEORIQUE

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ...).
- Connaître la technologie des gerbeurs utilisés, l'alimentation en énergie électrique, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements de préhension ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant (renversement et basculement du gerbeur, risques liés à la charges, heurts ou écrasement, chutes, TMS, risques électriques, ..).
- Savoir exploiter les gerbeurs à conducteur accompagnant (identification des charges, dispositif de mise à niveau des bras de fourche, positionnement du conducteur, conduite en cas d'incident, instructions du constructeur, interprétation des signalisations port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite,).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

★ PARTIE PRATIQUE

- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies)
- Réaliser les prises de poste et les vérifications du gerbeur (documentation, état de l'engin, fonctionnement du gerbeur et des organes de sécurité, charge et branchement, adéquation).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du gerbeur à conducteur accompagnant, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
- Vérifier l'état du gerbeur à conducteur accompagnant (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

★ UN CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES EST EFFECTUE ET UN EXAMEN THEORIQUE ET PRATIQUE SANCTIONNE LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE.

Durée : 6 Heures 40 et 20 Heures 40

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « Conduite des transpalettes et gerbeurs » Ressources pédagogiques MémoForma.